

**Lionel Groulx / Action Française / État Français**

François Ricard

Volume 9, numéro 1, 1975

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600295ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600295ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0318-921X (imprimé)

1918-5499 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ricard, F. (1975). Lionel Groulx / Action Française / État Français. *Voix et images du pays*, 9(1), 11–33. <https://doi.org/10.7202/600295ar>

## **Lionel Groulx / Action Française / État Français <sup>1</sup>**

« Puis-je vous prier d'avoir pitié d'un  
pauvre peuple, si grand hier, et qui  
aujourd'hui ne sait plus où il va, ni  
ce qu'il veut ni ce qu'on veut de lui ? »

Lionel Groulx <sup>2</sup>

*L'Action française* a paru pour la première fois en janvier 1917, à Montréal. Publiée par la Ligue des droits du français, mouvement fondé quatre ans plus tôt et dont le but était de mener campagne contre l'anglicisation du Québec et pour la reconnaissance réelle du français au sein de la Confédération, la revue, d'abord simple organe de la ligue, absorbera bientôt toutes les énergies de ses membres et finira par constituer à elle seule tout le mouvement. En peu de temps, elle atteint un public considérable (elle aura jusqu'à cinq mille abonnés) et attire à elle à peu près tout ce qu'il y a alors au Québec de penseurs, d'écrivains, d'érudits ou

- 
1. Cet article a été retiré par son auteur du numéro éventuel des *Cahiers de l'Herne* sur le Québec, auquel il était d'abord destiné.
  2. *Constantes de vie*, Montréal, Fides, 1967, p. 150.

d'hommes public ayant le moindrement d'envergure et de sérieux et désireux de participer à la promotion nationale. Parmi les collaborateurs réguliers ou occasionnels, on trouve les noms de Philippe Périer, Omer Héroux, Joseph Gauvreau, Anatole Vanier, Antonio Perrault, Esdras Minville, Hermas Bastien, Édouard Montpetit, Arthur Laurendeau, Henri d'Arles, Harry Bernard, Léo-Paul Desrosiers, etc., c'est-à-dire presque toute l'intelligentsia du temps, dont la principale caractéristique est à coup sûr son homogénéité : tous grands ou petits bourgeois, anciens élèves du clergé, catholiques fervents et ultramontains, ces esprits ont aussi en commun la même inquiétude patriotique, la même conception d'un Québec croyant et français, la même résolution à agir, la même confiance totale dans le pouvoir et l'efficacité de leur pensée, et surtout le même attachement à la personne de leur directeur : l'abbé Lionel Groulx.

Né d'une famille paysanne, ordonné prêtre à l'âge de vingt-cinq ans, docteur de philosophie et de théologie romaines, ancien élève de l'Université catholique de Fribourg, pionnier des mouvements d'Action catholique de la Jeunesse canadienne-française (A.C.J.C.), auteur d'un volume et de nombreux articles sur des questions d'intérêt national, professeur depuis quelque temps à l'Université (Laval) de Montréal où il a inauguré l'enseignement de l'histoire du Canada, Lionel Groulx jouit alors d'un prestige en pleine ascension. Bien qu'il n'ait pas participé personnellement à la fondation de *l'Action française*, il fut l'un des premiers à y écrire et surtout celui qui imprima à la revue sa véritable orientation. Dès le second numéro, en effet, il expose le thème qui allait donner au mouvement sa force et son ampleur : l'idée de synthèse. Notre action, dit-il en substance, ne sera efficace qu'à condition d'être globale ; promouvoir la langue française est assurément une tâche excellente, mais qui ne saurait constituer qu'un aspect particulier d'une entreprise beaucoup plus vaste : la restauration intégrale de notre nationalité. Rappelant cette prise de position, Groulx écrit dans le second tome de ses *Mémoires* :

Le service de la langue demeure. L'épurer, l'illustrer, en revendiquer hautement les droits et privilèges reste l'une des fins. Mais *l'Action française* entend se souvenir aussi que la langue n'est qu'une des forces ou expressions, si importante, si élevée soit-elle, de la vie d'un peuple et que, d'ailleurs,

langue, esprit et culture ne se passent point d'appuis temporels et matériels. De part et d'autre, il y a échanges constants, nécessaires, et tout se résout, en définitive, et s'épaule et se fond dans une synthèse vitale<sup>3</sup>.

Cette idée deviendra vite l'armature doctrinale non seulement de l'œuvre, de la pensée et de l'action de Lionel Groulx, mais aussi de la revue et de toutes ses activités connexes. Elle exprime l'originalité de cette école de pensée, et ce par quoi *l'Action française* aura marqué un tournant dans l'histoire des idées au Québec et dans l'évolution du nationalisme québécois. Car si elle est devenue monnaie courante aujourd'hui (sauf évidemment chez les partisans de la « souveraineté culturelle » libérale et abstraite), une telle façon de voir n'était pas alors la plus répandue. La Confédération, avec ses multiples distinctions et son manque de netteté idéologique et juridique, favorisait éminemment le morcellement infini des problèmes : les Québécois devaient sauvegarder ceci, abandonner cela, se sentir tantôt de leur province, tantôt de leur pays (sinon de l'Empire), bref prendre minutieusement garde aux juridictions et toujours limiter soigneusement le champ de leurs revendications de manière à ce qu'elles ne risquent pas de porter préjudice à la « bonne entente » canadienne. Peu à peu, la confusion engendrée par cette casuistique et par toutes ces règles de prudence diluait l'idée nationale et la rétrécissait à quelques domaines sûrs, mais tout à fait isolés : la langue, la foi, le code civil. Toute vue d'ensemble, parce que porteuse de conséquences possiblement subversives, se trouvait automatiquement écartée. Sauf Mercier et, dans une certaine mesure, Henri Bourassa, les hommes politiques canadiens-français, autour de 1900, sont tout à fait dépourvus d'une conception nette et dynamique du Québec, ce qui explique en grande partie leurs hésitations et improvisations continuelles, leur extraordinaire impuissance, et aussi le dédain où les tiennent tous les esprits éclairés du temps, comme Jules Fournier, par exemple, qui traçait en 1910 le portrait à la fois savoureux et affligeant du député fumeur de pipe et joueur de cartes, dupe inévitable du moindre intrigant, et presque touchant à force de bêtise et d'ingénuité<sup>4</sup>. Groulx lui-même, tout au long de ses écrits, n'est pas tendre

3. *Mes mémoires*, Montréal, Fides, tome II, 1971, p. 14.

4. Cf. J. Fournier, *Mon encrier*, Montréal, Fides, 1965, p. 147-161.

pour « nos lilliputiens de députés, de sénateurs et de ministres <sup>5</sup> », qu'il qualifie de « *collaborateurs* <sup>6</sup> » et qui, « à la patrie, achèvent de substituer l'esprit de parti <sup>7</sup> ». « *Au Canada français*, dira-t-il, la politique est l'opium du peuple <sup>8</sup> », reprenant ainsi la condamnation déjà prononcée en 1896 par le grand précurseur, Edmond de Nevers, qui s'en prenait violemment aux politiciens dégoiseurs de *speeches*, ces inutiles survivants de la grande époque des luttes constitutionnelles (1774-1848) <sup>9</sup>. En regard de cette triste situation, la pensée globale, synthétique d'un Groulx, et le programme pratique qu'elle engendrait, représentaient un véritable déblocage idéologique, fouettaient les énergies et autorisaient tous les espoirs.

Rien d'étonnant, par conséquent, à ce que dès le départ l'équipe de *l'Action française* ait reconnu en Lionel Groulx son maître et son chef incontesté. On le nomme directeur dès 1920, poste qu'il occupera jusqu'en 1928, c'est-à-dire jusqu'à la fin. Et directeur, Groulx le fut dans tous les sens du terme : il sollicite les collaborations, prépare les numéros spéciaux et les séries d'articles s'échelonnant sur plusieurs livraisons, se fait partout le propagandiste de la revue, écrit lui-même de nombreux textes et participe on ne peut plus activement à toutes les entreprises marginales suscitées par *l'Action française* (librairie, éditions, conférences, pèlerinages historiques, colloques, etc.). Mais surtout, c'est lui qui anime le groupe, intellectuellement et moralement : jamais à court d'idées ni d'enthousiasme, il maintient vivante et pure la doctrine, provoque les recherches, refait les courages et ne cesse d'éveiller autour de lui la réflexion en même temps que l'action. Impossible de ne pas admirer l'extraordinaire énergie de cet homme, de ce grand intellectuel qui, tout en poursuivant un énorme travail de recherche historique et d'approfondissement doctrinal, déploie une telle activité publique, dans toutes les directions, et à la tête d'une équipe dont il ne cesse à aucun moment d'être le guide et l'inspira-

5. *Mes mémoires*, II, p. 170.

6. *Ibid.*, p. 120.

7. *Histoire du Canada français depuis la découverte*, Montréal, Fides, 1960, vol. II, p. 328 ; déjà en 1886, on trouve la même formule chez Laure Conan, dans *Si les Canadiennes le voulaient*, Montréal, Leméac, 1974, p. 40.

8. *Mes mémoires*, II, p. 78.

9. Cf. E. de Nevers, *l'Avenir du peuple canadien-français*, Montréal, Fides, 1964, p. 90-108.

teur. Rarement tant de culture fut alliée, et si étroitement, à tant de dynamisme. On comprend donc qu'aux yeux de ses collaborateurs et de ses abonnés, Lionel Groulx ait pu incarner à ce point l'idéal de la nation, pour ne pas dire la nation elle-même. Il est sûr que, sans lui, jamais *l'Action française* n'aurait été ce qu'elle a été, ni exercé l'influence qu'elle n'a cessé d'exercer tout au long de ces dix années de vie québécoise.

Influence dont les prolongements se feront sentir, quoi qu'on en dise, jusque sur le nationalisme actuel qu'on est convenu, pour le distinguer de celui de l'époque de Groulx, de nommer le « néo-nationalisme », ce qui ne l'empêche pas cependant, malgré sa différence d'esprit et de direction, de trouver dans la pensée de Groulx l'une de ses sources d'inspiration les plus riches. Mais avant d'examiner dans ses grandes lignes la doctrine de *l'Action française*, il convient peut-être de ruiner la fable selon laquelle le périodique montréalais ne serait que l'épigone de son homonyme de France. Le fait qu'on ait emprunté son nom à celui-ci — pratique d'ailleurs courante dans les revues et journaux québécois de cette époque — ne signifie pas qu'on en ait importé aussi les idées ni qu'il y ait eu véritable influence. Certes, les deux mouvements se ressemblent par maints aspects idéologiques : intégrisme catholique, traditionalisme, culte de l'ordre, méfiance à l'égard de la démocratie, bref, dans l'un et l'autre cas, doctrine fortement réactionnaire, en gros d'extrême-droite. Toutefois, et sans parler des différences tout aussi importantes (par exemple, *l'Action française* de Montréal ne fut ni royaliste ni gallicane), ces similitudes ne permettent nullement de conclure à une quelconque filiation. Tout au plus pourrait-on parler de parallélisme. Du reste, les contacts entre les deux groupes furent à peu près inexistant : les noms de Maurras, de Sangnier ou de Massis n'apparaissent que très rarement dans les colonnes de la revue montréalaise ; et si Groulx a pu, à l'occasion de ses voyages à Paris, pénétrer quelque peu dans les cercles d'Action française et apprécier l'éloquence de Daudet, de Lemaître, du jeune Gaxotte ou de Maurras lui-même, il prend soin, dans ses *Mémoires*, de bien marquer ses distances à l'égard du groupe parisien et notamment de son chef : « J'ai peu lu Maurras, dit-il, dont les thèses fulgineuses m'ont peu séduit <sup>10</sup> », et il ajoute : « Il n'a jamais été pour

10. *Mes mémoires*, Montréal, Fides, tome I, 1970, p. 79.

moi, au surplus et quoi qu'on ait dit, ni l'un de mes dieux littéraires, ni un maître de pensée <sup>11</sup> ». Ses maîtres, Groulx les a trouvés ailleurs : Bossuet, Joseph de Maistre, Henri Perreyve, Louis Veillot, et l'école catholique de 1830. Il faut donc renoncer à voir dans *l'Action française* de Montréal — qui, lors de la condamnation pontificale de l'œuvre maurrassienne, non seulement ne se sentira en rien visée mais, pour « ne se prêter à aucune équivoque <sup>12</sup> », changera son nom en celui d'*Action canadienne-française* — il faut renoncer, dis-je, à y voir une sorte d'extension pure et simple de celle de Paris. À part leur appellation, rien ne lie ces deux groupes, si ce n'est une certaine parenté spirituelle et idéologique qui, d'ailleurs, aux lendemains de la Grande Guerre, correspond à un courant de pensée quasiment universel.

De toute façon, Groulx et ses amis ont beaucoup trop à faire dans leur Canada français pour se mêler des questions de l'étranger. Ce Québec de 1920, qu'ils se plaisent (avant Claude Jasmin) à nommer « notre petite patrie », et pour lequel ils forment des projets grandioses, fait l'objet de toutes leurs inquiétudes et de tous leurs espoirs. Il faut relire quelques-uns des textes de *l'Action française* — qu'ils soient de Groulx lui-même ou de l'un de ses collaborateurs — pour mesurer l'enthousiasme et la ferveur patriotique qui animèrent cette génération. Atmosphère de tension, d'attente, d'angoisse aussi. Car ces hommes, en visionnaires qu'ils pensaient être, se représentaient constamment le magnifique destin auquel était convenue leur nationalité, et donc les tâches pressantes qui s'imposaient ainsi que les menaces auxquelles il fallait d'abord échapper. Ce qui fait la force — en même temps que les limites — de leur action, c'est justement cette clarté, cette précision du but qu'ils poursuivent. Car Groulx, comme une vigie, leur montre tout ensemble le port et la route.

Le chef de *l'Action française*, en effet, joue le rôle de cerveau directeur, on dirait aujourd'hui : de théoricien. Dès le début, il a discerné le manque qu'il fallait combler avant tout, celui d'une véritable doctrine nationale. Je n'avais pour cela, confiera-t-il, qu'à « me souvenir de mon entrée dans la vie, à la sortie du collège. Combien mon patriotisme, ou si l'on préfère, mon nationalisme, que je sentais vif, ardent, presque aigri, me

11. *Ibid.*, p. 381.

12. *Action française*, Montréal, vol. XIX, janvier 1928, p. 3.

paraissait néanmoins instinctif, presque inconscient, dépourvu d'assises solides, autant dire doctrinales<sup>13</sup> ». Telle sera donc sa première tâche : élaborer une pensée cohérente et vaste qui puisse définir exactement la conjoncture, rendre compte des multiples problèmes à affronter, éclairer la voie de l'action et exprimer à la fois l'angoisse et l'espérance qu'éprouve si intensément sa génération. Entreprise audacieuse et grave, dont Groulx fera le centre de toutes ses recherches comme de toutes ses œuvres. Dégageant plus tard ce qui, à ses yeux, a constitué « les soubassements de [sa] pensée », il écrira en effet : « urgence d'une direction intellectuelle à l'usage de notre peuple ; urgence, par-delà ou au-dessus de nos divisions, d'un tri et de l'affirmation de quelques idées essentielles<sup>14</sup> ».

Car pour cet intellectuel formé à l'école de saint Thomas, l'action patriotique, si passionnée et si entière soit-elle, ne saurait trouver son efficacité qu'en s'appuyant sur une pensée et sur des principes sûrs, qui la justifient, la nourrissent et l'orientent constamment. *Agere sequitur esse*. Il faut donc commencer par dégager une image juste de nous-mêmes, par établir qui nous sommes réellement, « puisqu'il n'y a de directives, pour un groupe quel qu'il soit, qu'en raison de sa définition<sup>15</sup> ».

Or cette définition, le passé seul peut la fournir. Nous sommes, proclame Groulx, ce que notre histoire nous a faits. C'est donc dans une optique bien précise qu'il élaborera son œuvre d'historien : il s'agit de fixer des prémisses, de dresser une sorte de portrait idéal de la nationalité, et ainsi d'inspirer aux contemporains la conduite et les réformes nécessaires. « De l'ensemble des actes des ancêtres, affirme-t-il dès 1924, de leurs résolutions, de leurs attitudes dans le labeur quotidien comme aux heures plus graves, se dégage une pensée particulière, une intention longue et perpétuelle, qui est la tradition. L'histoire s'empare de cette pensée, elle la dissémine au fond de l'âme de tous ; elle crée la lumière et la force qui ordonnent les activités innombrables d'un peuple vers l'accomplissement de ses destinées<sup>16</sup> ». Ainsi la recherche historique n'est-elle pour Groulx ni désintéressée ni apathique : œuvre scientifique, certes,

13. *Mes mémoires*, II, p. 17.

14. *Mes mémoires*, I, p. 374.

15. *Constantes de vie*, p. 166.

16. *Notre maître le passé* (1<sup>re</sup> série), Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1924, p. 17-18.

et qui requiert de la part de l'historien de l'honnêteté, de l'impartialité, des méthodes sûres et objectives, mais aussi œuvre de foi et prise de conscience nationale, elle ne saurait dès lors obliger à l'impassibilité. « L'histoire ne doit pas être un instrument de propagande, précise Groulx, mais pour la vaste connaissance ou expérience des hommes et du monde qu'elle porte en soi, l'histoire a toujours été et restera longtemps, chez les civilisés, un indispensable moyen d'éducation ». Et de cette mission idéologique assignée à l'histoire, « seuls les sans-patrie trouveront à [se] scandaliser <sup>17</sup> ».

Cela dit, comment Groulx conçoit-il l'histoire du Canada français ? D'abord, un moment décisif, plaque tournante de notre destin : la Conquête britannique. On oublie facilement aujourd'hui l'audace qu'il fallait alors pour voir dans cet événement la « suprême catastrophe <sup>18</sup> » qu'il fut. Tant de « bonne-ententistes », en effet, par souci de loyalisme envers l'Empire et la Confédération, prétendaient tenir la défaite de 1760 pour un fait anodin, sinon pour un bienfait providentiel qui épargnait d'avance aux Canadiens les affres démoniaques de la Révolution française et les préparait à jouir de la tolérance et des douces libertés anglaises. Groulx, au contraire, fera nettement ressortir le côté tragique de l'événement, tout comme il ne craindra pas en général, dans ses études sur le Régime britannique et sur la Confédération, de ruiner les thèses fallacieuses de « l'histoire loyaliste ou colonialiste <sup>19</sup> », et de montrer avec quelle âpreté le conquérant se livra à ses desseins assimilateurs et dans quel mépris il prétendit tenir les Canadiens-français. Ainsi, l'un des premiers après 1867, Groulx réhabilite les Patriotes de 1837 et insiste sur l'énorme part de responsabilité que doivent encourir en cette affaire les gouverneurs et l'oligarchie anglaise de l'époque ; l'un des premiers également, il démasque les « Pères » de la Confédération et ramène à leur taille véritable ces héros fabriqués par l'histoire officielle mais qui furent en réalité « pauvres d'idées, pauvres de culture générale, de bon sens et d'adresse », et affligés par surcroît « de cette faiblesse impardonnable à un homme d'État : la naïveté <sup>20</sup> ». Ceux qui accusent allègrement l'historien de mythomanie

17. *L'Histoire du Canada français — Son enseignement*, brochure publiée par la Fondation Lionel-Groulx, 1961, p. 7.

18. *Constantes de vie*, p. 44.

19. *Histoire du Canada français...*, II, p. 111.

20. *Mes mémoires*, I, p. 299.

n'ont sans doute pas tort ; mais qu'ils n'oublient pas pour autant cette œuvre de démystification qui fut aussi la sienne.

Donc, 1760 est une date charnière. C'est alors que commence en effet la période des « luttes constitutionnelles », au cours de laquelle, par avancées successives et grâce au prestige et à la lucidité de quelques hommes d'envergure, les Canadiens français s'achemineront lentement mais sûrement vers la reconnaissance de leur originalité culturelle et de leurs droits politiques, sanctionnée officiellement par la Confédération de 1867. Celle-ci représente donc pour Groulx une sorte d'aboutissement : les Québécois obtiennent un territoire bien à eux, une province juridiquement autonome, qui participe volontairement et en toute égalité à la constitution d'un État fédéral auquel elle accepte librement de déléguer quelques-uns de ses pouvoirs, mais sans renoncer pour cela à aucun de ses privilèges. Telle est du moins la situation d'après les textes de loi ; mais ceux-ci n'ont cessé depuis 1867 d'être foulés aux pieds, ce dont Groulx a parfaitement conscience, comme on le verra plus loin.

Pour l'instant, il faut insister — parce que Groulx y insiste — sur la profonde continuité qui marque l'histoire des Canadiens français entre 1760 et 1867. Cette histoire, écrit-il, est celle « d'une persévérance sans recul, sans reprise, dans l'être national, celle d'une montée pathétique vers l'impérissable destin <sup>21</sup> ». Ces années ont vu la naissance, puis la consolidation et enfin la marche triomphante de l'idéal nationaliste. La Rébellion de 1837, loin de représenter aux yeux de Groulx la rupture que nous y voyons aujourd'hui, apparaît comme un épisode préparatoire à l'obtention du gouvernement responsable, et donc comme un des échelons les plus importants de l'ascension. « Se gouverner soi-même autant que faire se peut et y tendre en plénitude, telle a été, depuis la conquête, la ligne de force où le vaincu de 1760 n'a cessé de se cramponner <sup>22</sup> ». Mais la puissance de ce patriotisme n'est pas gratuite : elle traduit la résolution prise par ces générations de maintenir la nationalité vivante, et donc repose sur une conscience claire et toujours présente de cette nationalité. C'est parce qu'il se sait d'une culture originale et supérieure, dit Groulx, que le Canadien français de 1800, de 1840 ou de 1860 tient à survivre

21. *Constantes de vie*, p. 47.

22. *Histoire du Canada français...*, II, p. 264.

coûte que coûte, qu'il veut préserver son être propre contre toutes les atteintes assimilatrices, et pour cela obtenir un État autonome conforme à lui-même. Autrement dit, ces hommes avaient une « mystique », d'où provenaient justement leur énergie, leur courage et la fermeté de leur action.

Or depuis 1867, cette mystique nationale se perd. Croyant la victoire assurée par les beaux textes de la Confédération, les Canadiens français, leurs chefs surtout (par exemple : Laurier), ont relâché indument leur surveillance et laissé s'effriter leur esprit combatif, avec ce résultat que tout s'en va maintenant à vau-l'eau. « Depuis la Confédération, constate Groulx, nous avons discontinué la race ; ce fut l'arrêt soudain d'une histoire...<sup>23</sup> » Le devoir de l'historien, comme de tous les intellectuels en général, sera donc selon Groulx de rappeler la nation à la conscience de son être et de son destin, c'est-à-dire de lui refaire la mystique qu'elle a laissée s'éteindre, et de la rattacher ainsi « à la ligne de son histoire<sup>24</sup> », qui est une ligne de combat. Il faut retrouver aujourd'hui le « vouloir-vivre » collectif qui était celui de l'époque 1760-1867, et pour cela représenter au peuple sa grandeur, lui redonner cette « image impérissable de lui-même<sup>25</sup> » qui serve à la fois de modèle intérieur et d'aiguillon mystico-politique.

Une telle image, Groulx la trouvera cette fois dans l'histoire du Canada avant la Conquête, histoire qui prendra alors les traits d'une véritable Énéide, où la Providence elle-même préside à la naissance de la race et la marque d'un signe divin. Si glorieuse lui apparaît cette époque que l'historien, de l'aveu même de Groulx, « ne sait s'il fait de l'histoire ou s'il raconte une légende dorée<sup>26</sup> ». De son côté, le lecteur a plutôt l'impression de se trouver en présence d'une vaste cosmogonie, qui énonce solennellement l'ensemble des mythes originels et décrit, sur le mode à la fois nostalgique et exalté des textes sacrés, l'Âge d'or antérieur, l'Éden d'avant la chute. Le temps, ici, a comme disparu. Groulx raconte et dépeint la Nouvelle-France comme s'il s'agissait d'un ailleurs

---

23. « Notre avenir politique — Conclusion », *l'Action française*, vol. VIII, décembre 1922, p. 346.

24. *Constantes de vie*, p. 83.

25. *Ibid.*, p. 78.

26. *La Naissance d'une race*, 3<sup>e</sup> édition, Montréal, Granger, 1938, p. 118 (édition princeps : 1919).

mythologique, sis dans une sorte d'éternité vénérable, et séparé du Paradis par à peine quelques pas.

C'est que les commencements, pour cet esprit religieux, ont valeur de modèle, puisqu'ils sont le lieu de la pureté originelle, où se manifestent ouvertement les intentions divines. Groulx s'attachera donc, étant donné leur caractère exemplaire, à décrire soigneusement l'homme et la société de la Nouvelle-France, mesure parfaite de la race. Quelques aspects de cette description sont particulièrement frappants.

D'abord, pour Groulx, le « Canadien » apparaît très tôt. Dès l'époque de Talon, en fait, il semble que les natifs de la Nouvelle-France commencent déjà à se sentir enracinés, et qu'un type humain original, comme dit Groulx, se différencie et se fixe peu à peu. Certes, l'héritage français demeure capital, mais le Canadien, même à cette époque, se distingue de plus en plus pour devenir bientôt ce qu'il est aux yeux de Groulx : non pas un Français, mais une « variété » spéciale de Français.

À l'endroit de ce Canadien des premiers temps, Groulx ne tarit pas d'éloges. Personnage véritablement idyllique, l'humanité atteint en lui à une sorte de perfection. Son physique robuste et agréable, son habileté manuelle, son courage, sa gaieté, son goût de l'indépendance révèlent en tout « sa *noblesse native* ». De plus, la pureté de son langage, son élégance vestimentaire, sa curiosité intellectuelle ainsi que l'aisance matérielle dans laquelle il vit font que cet « *habitant* » ne peut nullement être assimilé au paysan français de la même époque. Autre trait encore plus remarquable : il possède une solide « *hiérarchie des valeurs* » ; sa foi est inébranlable, sa moralité exemplaire, son esprit de famille profond et magnanime. Enfin, son respect de l'autorité ecclésiastique et civile — qu'il prouve en étant excellent paroissien et milicien dévoué — achève de faire de lui l'incarnation même de « l'homme selon le Christ ». Bref, un être complet et équilibré, une sorte de héros <sup>27</sup>.

Avec une telle pâte humaine, comment la société de ce temps n'eût-elle pas été, elle aussi, le reflet même de l'ordre et de la perfection ? Deux traits surtout la caractérisent. D'une part, cette population, « née

27. Cf. *La Naissance d'une race*, p. 233-284.

de la meilleure France entre 1660 et 1680<sup>28</sup> » et par la suite « nullement mâtinée d'indigénisme<sup>29</sup> », a su se créer « une parfaite homogénéité ethnique et religieuse<sup>30</sup> ». D'autre part, elle s'est donné des habitudes de vie et des structures sociales directement inspirées de sa foi catholique, c'est-à-dire qui affirment en tout « la suprématie des forces spirituelles et morales, signe et promesse des civilisations saines<sup>31</sup> ». Ce second point est capital. La Providence a voulu, en effet, que la fondation du Canada français se fasse sous le signe de l'Église, et que cette collectivité, par conséquent, s'organise et se développe en accord avec les préceptes divins. Point ici de désordre ni de contestation : une belle hiérarchie, au contraire, où le peuple se soumet fidèlement au curé, le curé à l'évêque, et l'évêque à Rome qui, on le sait, est la capitale de Dieu. Point non plus de corruption : la moralité de nos ancêtres, Groulx y tient beaucoup, était en proportion directe de leur foi, c'est-à-dire absolue. En somme, la splendeur de la Nouvelle-France vient de ce qu'elle a compris très tôt la supériorité de son catholicisme et s'est laissé constamment guider par les vérités de la religion. « Dans un monde qui allait se donner de plus en plus au credo matérialiste et aux métaphysiques inhumaines [entendre ici : l'Amérique], le rare bonheur du petit peuple canadien, à son berceau, fut de recevoir de l'Église, sur Dieu, sur l'homme, sur son origine et son destin, sur la nature de la société humaine, sur le droit, la justice, la liberté, la plus haute métaphysique jamais atteinte par le génie humain, haussé lui-même par la vraie foi<sup>32</sup> ». Rien de moins.

Ainsi donc, conclut Groulx, « homogénéité ethnique, sociale, religieuse, valeur morale, rien ne manque (aux fondateurs de la Nouvelle-France) pour constituer un noyau d'élite<sup>33</sup> ». Sur les rives du Saint-Laurent, grâce à cette poignée d'humbles gens venus de France, et grâce surtout à leurs dirigeants particulièrement éclairés, s'établit une petite société parfaite, équilibrée, et promise à un magnifique avenir. En peu de temps, cette colonie va se consolider, se refermer sur elle-même et devenir une authentique nation. Dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, « un esprit canadien,

---

28. *Histoire du Canada français...*, I, p. 17.

29. *Ibid.*, p. 268.

30. *Ibid.*, p. 17.

31. *Ibid.*, p. 17.

32. *Ibid.*, p. 317.

33. *La Naissance d'une race*, p. 22.

une âme commune existent vraiment, qui donnent à [ce] petit peuple ce que l'on appellerait aujourd'hui le sens collectif, la cohésion nationale<sup>34</sup> ». Aussi, lorsque survient la Conquête anglaise, la race, heureusement, est-elle fondée, unifiée et prête à résister victorieusement aux prochaines menaces, comme le prouve justement l'histoire de sa survivance combative jusqu'en 1867.

L'image groulxienne de la Nouvelle-France détient, on le voit, tous les caractères de l'idéal. C'est qu'elle joue le rôle, dans cette pensée, d'un repère absolu. Beaucoup plus qu'une simple époque historique, elle représente un modèle intellectuel, une sorte d'utopie, si l'on veut : le tableau intemporel de toutes les perfections. On comprend dès lors que Groulx s'y reporte inlassablement, qu'il en complète sans cesse la description, et qu'il s'acharne tant à en rappeler le souvenir. Ressusciter ce passé, en exalter la grandeur, n'est-ce pas pour lui le meilleur moyen d'éveiller chez ses contemporains la nostalgie, et donc de les pénétrer du désir de retrouver cette splendeur perdue ? Nous avons été si grands et si beaux, leur dit-il, pourquoi ne pas le redevenir ? Car c'est là, dans cette Nouvelle-France merveilleuse, que gît notre être véritable. Ne l'avons-nous pas trahi ? « Du visage, du doux visage de ce qui fut autrefois la Nouvelle-France, qu'avons-nous fait ?<sup>35</sup> »

Cete hantise est au centre des préoccupations de *l'Action française*, dont elle résume l'esprit strictement réactionnaire. L'action, en effet, n'a qu'un but : la « ressaisie », le « réveil », le « redressement » qu'il faut opposer à tout prix à la dégénérescence progressive de la nationalité. Exilés de leur être, les Canadiens français doivent retrouver la pureté de leurs sources, restaurer l'ordre initial, et pour cela réagir de toutes leurs forces non seulement contre les empiètements du dehors, mais aussi contre la dissolution intérieure, contre toutes les atteintes à l'homogénéité nationale. C'est ce que proclame Groulx dans son article célèbre de janvier 1921 :

Notre doctrine, elle peut tenir tout entière en cette brève formule : nous voulons reconstituer la plénitude de notre vie française. Nous voulons retrouver, ressaisir dans son inté-

34. *Histoire du Canada français...*, I, p. 310.

35. *Orientations*, Montréal, Éditions du Zodiaque, 1935, p. 252.

grité, le type ethnique qu'avait laissé ici la France et qu'avaient modelé cent cinquante ans d'histoire...<sup>36</sup>

Programme d'envergure, auquel il faudra s'appliquer de deux façons complémentaires. Premièrement par l'éducation nationale, entreprise globale qui consiste à revaloriser la culture et le passé français auprès des masses et à rendre à celles-ci la conscience de leur destin. Par tous les moyens possibles, *l'Action française* mène donc une vaste campagne de propagande pour tâcher de raffermir les esprits, en faisant pénétrer partout l'idéal nationaliste. Groulx s'adressera aux étudiants, aux enseignants, aux commis voyageurs, aux avocats, aux membres du clergé, proclamant aux quatre coins du Québec et même à l'étranger la grandeur du passé québécois et l'urgence d'une réaction énergique. Sa dialectique est simple : nous sommes français et catholiques, il faut donc le rester, car cette définition implique que nous avons à remplir une mission. Cette dernière idée est cruciale : nous avons été marqués, de par notre histoire, d'un signe divin, qui nous oblige à l'apostolat. « Si, au prix de quelques miracles d'histoire [car pour Groulx il y en a eu], Dieu a voulu qu'une petite nation catholique survive dans l'Amérique du Nord, ne serait-ce point pour qu'elle s'y acquitte d'une mission catholique ?<sup>37</sup> » Donc, survivre n'est pas seulement un impératif culturel ou politique ; c'est aussi, et par-dessus tout, un commandement religieux. Très tôt, en effet, Groulx lia dans sa pensée nationalisme et action catholique. On pourrait même dire que c'est sa réflexion religieuse qui le conduisit d'abord à l'engagement patriotique : le chrétien, affirme-t-il dès l'époque d'*Une croisade d'adolescents* (1904), a le devoir de défendre sa foi et de la répandre ; ce devoir, à plus forte raison, sera celui d'un peuple catholique comme le Canada français. Il ne doit pas mourir, parce qu'avec lui disparaîtrait le catholicisme en Amérique du Nord. Au contraire, il faut vivre, et vivre grandement, pour « porter témoignage ». Groulx, en ses campagnes d'éducation nationale, redit donc partout ces vérités : il veut convaincre ses compatriotes de la nécessité qu'il y a de lutter, pour demeurer fidèles à leur être, à leur passé, à leur mission.

Outre cette indispensable prise de conscience, *l'Action française* s'intéresse aussi à l'action politique proprement dite. Parmi les « enquêtes »

36. Reproduit dans *Mes mémoires*, II, p. 18.

37. *Orientations*, p. 29 (conférence de 1928).

annuelles que mène la revue — enquêtes qui consistent en une série de dix ou douze articles de divers collaborateurs sur un sujet donné —, l'une des premières et des plus remarquées portait justement sur cette question et s'intitulait : *Notre avenir politique* (1922). Il s'agissait pour Groulx et son équipe, non pas d'examiner un éventail d'options possibles, mais plutôt de préciser et de justifier la ligne de conduite que devrait suivre une politique québécoise consciente de l'originalité nationale et soucieuse d'en assurer l'avenir. Cette ligne de conduite est on ne peut plus nette : il faut viser l'autonomie, c'est-à-dire poursuivre l'œuvre entreprise par les hommes de 1770, de 1820, de 1840 et même de 1867. En d'autres mots, se replacer dans le courant de l'histoire, car, note l'historien, « depuis l'époque lointaine où, par la conscience acquise de notre entité ethnique, s'éveilla chez nous l'idée de patrie et de nationalité, depuis lors, le rêve d'une indépendance française ne cessa plus de hanter l'esprit de la race<sup>38</sup> ». Ainsi, aux yeux de Groulx, tout le passé justifie-t-il le nationalisme, devoir plus que simple choix politique, commandement même de la fidélité.

*L'Action française* fut-elle séparatiste ? La position de Groulx, sur ce point, est plutôt ambiguë. Alors que toute sa pensée tend vers cette solution et en affirme même le caractère inévitable, il semble que, pour quelque raison secrète, il ait eu peur de ce mot explosif et l'ait évité autant que possible. Il parle d'autonomie, d'indépendance, mais nulle part n'ose déclarer nettement qu'il faille rompre avec la Confédération. Il y a chez lui une sorte de divorce ou de déchirement entre son désir d'un Québec souverain et sa volonté de sauvegarder encore le pacte fédéral, auquel il ne laisse pas de croire en théorie, quelles que soient par ailleurs ses désillusions quant aux effets réels de cette forme d'union.

Voici comment on pourrait résumer cette position. Groulx voit dans la Confédération — on l'a déjà noté — le résultat d'une longue quête et une victoire pour les Canadiens français, qui recouvrèrent par elle leur territoire et obtenaient la reconnaissance de leur droit à l'autonomie. Car l'A.A.N.B., à ses yeux, est un « pacte », c'est-à-dire le consentement librement échangé entre des provinces souveraines et autonomes

38. « Notre avenir politique — Introduction », *l'Action française*, vol. VII, janvier 1922, p. 18 ; cf. aussi *Histoire du Canada français...*, II, p. 231, 264, 406.

de former une sorte de communauté économique, militaire et postale dans laquelle, toutefois, chacune garde l'entière jouissance de ses droits et pouvoirs. Fidèle à son principe, la Confédération canadienne, parce qu'elle représente un gouvernement second, devrait donc être largement décentralisée, et soumise aux décisions et vetos des provinces qui constituent, quant à elles, les véritables États. Dans une telle optique de « souveraineté-association », il est clair que le Québec tirerait de son appartenance fédérale, qui ne porterait guère atteinte à son indépendance, des avantages assez considérables. Telle est, si l'on veut, la conjoncture idéale, officielle. Mais que se passe-t-il dans les faits ? Loin de s'en être tenu à son aire limitée, le pouvoir fédéral, constate Groulx, n'a eu de cesse depuis 1867 qu'il n'ait violé cette belle constitution et détruit tous les espoirs qu'elle autorisait. S'opposant aux provinces au lieu de se soumettre à elles, profitant de la Guerre pour étendre son emprise à tous les domaines de la vie canadienne, le gouvernement d'Ottawa devient chaque jour plus centralisateur, plus unitaire et donc plus oppressant. De majoritaires qu'ils étaient dans leur Québec, les Canadiens français, à mesure que s'élargit l'hégémonie fédérale, sont réduits au rôle d'une minorité dont les droits sont ignorés et bafoués sur tous les fronts. Garantissant en principe leur épanouissement, la Confédération devient ainsi leur principale ennemie, l'agent même de leur assimilation.

Que faire devant un tel état de fait ? C'est ici qu'apparaît l'hésitation de *l'Action française*. Au lieu de prôner le retrait pur et simple du Québec et sa constitution en État indépendant, Groulx et ses collaborateurs prétendent réformer la Confédération, en la rappelant à ses principes originels et en réclamant à grands cris l'accroissement du pouvoir provincial. « Québec d'abord ! » Certes, leurs revendications autonomistes sont catégoriques, mais l'ambiguïté est justement qu'au lieu d'aller jusqu'au bout de leur pensée et de préconiser ouvertement la séparation, ils considèrent celle-ci comme un simple pis-aller ou comme une solution de rechange, advenant le démembrement de l'actuelle Confédération. Secrètement, on sent bien que ces hommes ne désirent rien tant que la souveraineté de fait, mais leur respect du passé, leur naïveté aussi, empêche que leur audace n'aille jusqu'au séparatisme franc. L'indépendance, disent-ils, nous ne la prendrons pas : nous attendrons simplement que meure la Confédération.

Nous ne courons au devant d'aucune séparation ; nous n'accepterons que celles-là seules que viendront nous imposer la nécessité ou les hasards de l'histoire... Nous ne voulons pas être des destructeurs... Nous ne voulons rien faire pour briser le statu quo, mais il peut être brisé par des causes indépendantes de notre volonté...<sup>39</sup>

Disons cependant que pour eux la fin de la Confédération était une question de quelques années. Par conséquent, « l'écroulement de la Confédération, rappellera Groulx, nul de nous ne songeait à le provoquer ; en nos esprits pas l'ombre d'un dessein révolutionnaire<sup>40</sup> ». Mais « aussitôt que le voudra la Providence...<sup>41</sup> ».

Or il faut croire que la Providence est fédéraliste, puisque les attentes ne se sont pas réalisées, bien au contraire, et que le Canada de 1867 tient toujours en dépit de tout. Néanmoins, malgré cette naïveté et l'ambiguïté de leur position concrète, il demeure que les membres de *l'Action française* envisagèrent la perspective de l'indépendance et y appliquèrent résolument leurs esprits. Ils firent de cette éventualité leur espérance la plus chère et gardèrent sur ce « grand soir » leurs yeux fixés passionnément. Davantage, ils y virent très tôt la clé de voûte de leur doctrine, le but et l'inspiration de toutes leurs démarches. Précurseurs, ils considérèrent que leur tâche était d'en annoncer dès maintenant l'avènement, et ils entreprirent, à la suite de Groulx, de dresser soigneusement les plans de ce superbe édifice qu'ils nommaient : l'État français d'Amérique.

Ce thème occupe dans la pensée de Groulx une place privilégiée. C'est, dirait-on, le mythe central, la synthèse où convergent tous les regards, tous les désirs et toutes les idées essentielles, ou mieux : la Terre promise contemplée de loin, attendue, imminente. Ce vocabulaire mystique est le seul qui convienne ici. Au-dessus des querelles présentes et de la guerilla idéologique que doit mener *l'Action française*, au-dessus des déceptions et des mesquineries quotidiennes, planent en effet la vision prophétique de ce grand ralliement de race et l'image de la nation

39. *Ibid.*, p. 4 (reproduit dans *Mes mémoires*, II, p. 301).

40. *Mes mémoires*, II, p. 300.

41. « Notre avenir politique — Introduction », p. 24.

enfin réalisée, épanouie, rentrée dans l'entière possession d'elle-même, ayant renoué avec son histoire, ayant réintégré son être et désormais consciente de la grandeur de sa mission. Dès le début de sa carrière, Groulx contemple dans cette Parousie le point ultime où doivent tendre les Canadiens français, et il s'en fait partout le héraut. L'instauration d'un État français, proclame-t-il, doit devenir le but de notre vie nationale, « l'idéal organisateur, la pensée directrice et souveraine<sup>42</sup> » de toute notre action, politique, intellectuelle, économique ou sociale. Faisons de cette idée notre critère absolu : « le devoir certain, où il n'y a pas de risque de se tromper, ni de perdre son effort, c'est de travailler à la création d'un État français dans le Québec, dans la Confédération si possible, en dehors de la Confédération si impossible<sup>43</sup> ». Là réside notre unique chance de salut.

Mais il ne suffit pas d'annoncer cet État. Encore faut-il prévoir quel il sera. Groulx, sur ce point, a des idées bien arrêtées. Puisque l'État est en quelque sorte le prolongement politique de la nation qui le compose, ses structures, son organisation, ses caractéristiques culturelles et sociales devront donc, s'il doit être un milieu épanouissant, s'inspirer d'une définition rigoureuse de la nationalité. Le pays découle de ses habitants. Mieux : le pays est justement ce qui permet à l'individu d'être pleinement lui-même, dans la pureté de son essence et de sa culture (lexique aristotélicien cher à Groulx). Fonder l'État québécois, ce sera donc, une fois chassés les végétations parasites et les alliages bâtards, rétablir dans sa vérité le type canadien-français et le rattacher intimement à son identité historique.

Or, dit Groulx, nous sommes français ; donc l'État sera français. Or nous sommes par-dessus tout catholiques ; donc l'État sera catholique et clérical. Ainsi la race, ayant enfin acquis son indépendance, réaliserait pleinement sa nature et sa mission, et donnerait au monde l'exemple édifiant d'un peuple sain, unanime dans la défense du passé et la propagation des plus hautes valeurs spirituelles et morales. En des envolées où le lyrisme le dispute à l'illuminisme, Groulx embouche les trompettes du messianisme et aperçoit, dans l'avenir, « un Québec grandement

42. *Chemins de l'avenir*, Montréal, Fides, 1964, p. 123.

43. *Directives*, Montréal, Editions du Zodiaque, 1937, p. 131.

gouverné, petit État, mais État d'une structure interne presque impeccable, d'un organisme économique et social florissant d'équilibre et de santé, illustration du règne de l'intelligence et de la puissance de la foi dans la vie intérieure des peuples, centre d'attraction, orgueil des fils de la race, comme l'est devenu, pour tous les Portugais du monde, le Portugal régénéré<sup>44</sup> ». Le Portugal de Salazar, l'Italie de Mussolini, l'Irlande de De Valera — nations homogènes, énergiques, amies de l'ordre et de la foi — serviront tour à tour de modèle à l'éventuelle Laurentie. Edmond de Nevers, vers 1895, entrevoyait le jour où fleurirait « dans ces régions du nord une petite république un peu athénienne où la beauté intellectuelle et artistique établira sa demeure en permanence, où elle aura ses prêtres, ses autels et ses plus chers favoris<sup>45</sup> ». Moins esthète, et fils d'un Dieu plus précis, Groulx rêve cependant aussi grand, aussi utopique que son aîné. Il dira, en 1964, jusqu'où allaient alors ses espoirs :

Dans un pays de la stature des grands États modernes, pays riche, traversé par l'un des plus beaux fleuves du monde, je voyais un peuple de quinze à vingt millions d'âmes, qui aurait su se former des hommes, des hommes tout court, mais des hommes vrais, de la noble espèce, et des hommes de foi, en possession d'une doctrine sûre, souveraine entre les doctrines [lire ici : la catholique]. Par cela même, ce peuple serait harmonieusement et puissamment *structuré*, en politique, en économique, en son état social, culturel, moral. Il aurait appelé ses fils à l'exploitation de son magnifique domaine. Son aisance économique ne l'aurait pas gâté. Il serait un éloquent témoignage de ce que peuvent la foi, le catholicisme, pour bâtir une nation organique, exemplaire. [...]. Et son exemple inspirerait les politiques, les sociologues qui auraient encore gardé quelque espoir en l'avenir de l'humanité... Ainsi notre petit peuple aurait accompli sa mission<sup>46</sup>. »

Paisible, homogène, hiérarchisée, l'âme tournée vers les réalités supérieures, qui ne reconnaît dans cette société idéale la réplique exacte de celle de la Nouvelle-France groulxienne ? Et tel est bien, en définitive, ce dont rêve *l'Action française* : effacer l'évolution qui a tout dégradé, retourner en deçà de la Conquête, jusqu'à l'âge d'or de Mgr Laval et de

44. *Constantes de vie*, p. 113.

45. E. de Nevers, *l'Avenir du peuple canadien-français*, p. 27.

46. *Chemins de l'avenir*, p. 155.

Talon, et ressaisir dans leur intégrité l'esprit, les manières, la vie sociale des Ancêtres héroïques.

Il s'agit donc, dans le sens le plus rigoureux du terme, d'une renaissance. Mieux : d'une réactualisation des origines mythiques, ou d'une sorte de transsubstantiation du pays en son essence impérissable. Car cet État français, en vérité, n'appartient plus à l'histoire. Celle-ci y tend sans doute, mais c'est à la manière de l'histoire biblique, qui se dirige vers sa propre abolition dans l'Intemporel, afin que soit bouclé le cercle et que la fin rejoigne l'origine. Ainsi l'avenir n'a-t-il du futur que l'apparence : en réalité, c'est la disparition du temps que l'on vise, c'est-à-dire le moment de réintégrer l'Éternel. L'État français de Groulx est l'aboutissement d'une telle vision eschatologique : fils d'une race de héros, mais exilés dans l'histoire comme le peuple saint au désert, les Canadiens français attendent de cet événement le retour au sein de leur royaume, la reconquête du paradis premier. Conception essentiellement religieuse, qui donne à Lionel Groulx le ton et l'allure d'un prophète — pleurant la Chute et promettant en même temps le Salut. « Très tôt, écrit-il au début de ses *Mémoires*, j'étais devenu un chargé de mission. [...] À un petit peuple en train de perdre son histoire, sa civilisation, son âme, ma tâche [a] consisté à lui rappeler son passé, les éléments spirituels de sa culture, de sa civilisation, et par là, lui faire retrouver son âme, et du même coup, le destin que Dieu y a inscrit <sup>47</sup> ». Autrement dit, à ce pays aliéné dans le présent, faire entrevoir le mirage de son Passé et de son Futur accordés, joints hors du temps dans l'État français, sa Jérusalem céleste autant que terrestre.

« Jusqu'à la fin de ma vie, j'aurai rêvé grand, désespérément grand, pour mon pays, et pour les hommes, mes frères, qui l'habitent <sup>48</sup> ». Cet aveu de 1964, qui résume toute l'entreprise de Groulx, a un accent pathétique. On perçoit d'ailleurs, à travers les derniers écrits et dans les *Mémoires* notamment, mêlé à des protestations d'optimisme ou de ténacité, un sourd courant d'amertume et de désenchantement. Ainsi, rappelant l'idéal de l'État français, le vieil homme ne comprend pas qu'il se soit si vite effondré : « Par quel hasard l'idée-choc s'est-elle éteinte, affaissée,

47. *Mes mémoires*, I, p. 14.

48. *Chemins de l'avenir*, p. 160.

presque aussi rapidement qu'un obus qui s'enfouit dans le sol ?<sup>49</sup> » Comment une doctrine aussi globale et aussi solide, se demande-t-il, a-t-elle pu faire long feu ?

Par dépit autant que par incapacité de discerner les vraies causes, Groulx accuse l'apathie des hommes, leur dégénérescence morale ou religieuse, leur laisser-aller, ne soupçonnant aucunement que le facteur de stérilité ait pu se trouver dans la doctrine elle-même et dans l'idéal qu'elle véhiculait. Car il n'est pas dans l'habitude des esprits aussi entiers que le sien de faire place au doute ou à la discussion. La vérité, pour eux, est une et absolue : point d'aménagements ni de tâtonnements possibles, puisqu'il ne saurait y avoir d'autre façon de voir que la leur, et que leur pensée, ils en sont intimement convaincus, coïncide en tous points avec le réel. Que l'on conçoive autrement le passé ou l'avenir du Québec, cela ne peut provenir que de la mauvaise foi ou de l'orgueil, c'est-à-dire du désir de se montrer original. Quant à nous, disent à peu près les gens de *l'Action française*, nous n'inventons rien : ce que nous affirmons, ce n'est pas notre pensée, mais la Pensée ; ce n'est pas notre représentation de la réalité, mais la Réalité elle-même. Dès lors, ne pas suivre la doctrine, c'est faire preuve d'aveuglement, d'apathie ou, comme aime à le dire Groulx, de « bêtise ». Est-ce donc cela qui a empêché l'avènement de l'État français ? En ce cas, sans doute faut-il nous réjouir quelque peu de la bêtise...

Car toute grandeur n'est pas toujours humaine. Celle de la Laurentie rêvée par *l'Action française*, en tous cas, eût risqué de devenir bien étouffante. En effet, s'ils avaient des idées très nettes quant à la forme que devrait prendre l'État québécois, ces hommes concevaient tout aussi clairement les formes qu'ils ne devraient pas prendre, et ils se méfiaient fort de la tolérance. Par exemple, il ne saurait être question pour eux de permettre trop de liberté individuelle : la Nation, enseignent-ils, requiert à son service tous les talents particuliers. Ainsi l'écrivain et le philosophe ne perdront pas leur temps en recherches inutiles, mais ils feront leur devoir de penseurs nationaux (entendre : régionalisme, classicisme, thomisme). De même, l'État québécois se débarrassera une fois pour toutes des intrigues socialistes ou communistes, et se donnera un ordre social

---

49. *Mes mémoires*, II, p. 311.

parfait, l'évêque-ministre en haut, le notaire-président de la Ligue du Sacré-Cœur un peu plus bas, et enfin la masse heureuse et docile, « le peuple qui n'y peut rien <sup>50</sup> ». Ce serait partout le règne de l'unanimité, du respect de l'autorité, et l'on verrait un pays entier, « petit îlot solitaire battu de tous côtés par l'immense vague protestante et saxonne », se cramponner farouchement à ses valeurs, à son héritage, bref à la Vérité.

Ce totalitarisme va loin. Jusqu'à interdire toute manifestation de créativité, toute nouveauté, tout essai le moindrement audacieux de transformation ou de renouvellement. Car lorsqu'on possède le bien et le vrai, quel changement ne serait pas un écart ou une trahison ? Sans passé et sans foi, écrit Groulx, « nous serions jusqu'à un certain point justifiables de chercher la formule du progrès en dehors des règles vitales du catholicisme. Il nous serait loisible, en quelque mesure, de prendre les risques de l'inconnu et de chercher l'avenir en des voies où personne ne l'a encore vu poindre <sup>51</sup> ». Mais les formules, les lois, les vérités, nous les avons. Donc, à tout prix, ne pas bouger, nous agripper, repousser énergiquement les tentations d'aventure ou les suggestions étrangères : nous incruste à tout jamais.

De telles doctrines — qui font frémir — ne manquent jamais, par la sécurité et la bonne conscience qu'elles offrent aux esprits faibles, d'en séduire plus d'un. Groulx, qui était un homme cultivé, méprisa Maurice Duplessis <sup>52</sup>. Pourtant, comment ne pas percevoir dans le régime de l'Union nationale, fondé sur l'unanimité idéologique, le provincialisme réactionnaire et la collusion cléricale, un écho des idées de *l'Action française*, contrefaites, bien sûr, et rendues grotesques à force de petitesse et d'inculture, mais tout de même encore reconnaissables ? N'était-ce pas là, au fond, tout ce que pouvait devenir, en se concrétisant, l'idéal de l'État français ?...

Quoi qu'il en soit, et bien qu'on soit tenu de juger assez durement sa pensée et de dénoncer l'immobilisme sur lequel elle débouche fatale-

---

50. *Orientations*, p. 272.

51. *Ibid.*, p. 25.

52. Cf. *Mes mémoires*, Montréal, Fides, tome III, 1972, p. 309-317 et 325-330 : « Est-ce possible que nous ayons tant travaillé, tant peiné, pour ce désolant résultat : mettre à la tête de la province un Maurice Duplessis ? » (p. 315).

ment par-delà les agitations et les énergies dont elle a pu par ailleurs être le germe ou l'aiguillon, Lionel Groulx apparaît aujourd'hui comme l'une des plus hautes figures de l'histoire intellectuelle du Québec. Esprit large et passionné, il prit très tôt de son pays une vue cohérente, il connut à fond les drames et les espoirs de son époque, et parce qu'il avait éminemment foi en la pensée et en sa force, il s'assigna « le devoir d'attirer les yeux des [siens] sur leurs conditions tragiques de vie<sup>53</sup> » et de les éveiller à l'urgence de leur propre salut. Historien, orateur, directeur de revue, animateur, auteur infatigable, il se sera voué sans relâche à la connaissance de notre destin et au relèvement de notre vitalité : entreprise grandiose, mais aussi entreprise douloureuse, par l'angoisse constante qui la sous-tend et par cette ardeur qui ressemble parfois à l'énergie du désespoir. Figure pathétique, au fond, que celle de ce frère aîné de Menaud, comme lui fasciné par l'idéal, grand oiseau insatisfait du sol et qui aspire à un firmament impossible.

Il ne s'agit donc plus aujourd'hui, pour nos choix politiques, de recourir à cette pensée, qui nous a peut-être fait, au bout du compte, autant de tort que de bien, mais de dissiper au contraire l'aveuglement et les malentendus dont elle est porteuse à l'instar de toute pensée doctrinaire. Car la vision groulxienne de notre histoire, si on voulait la maintenir (et certains, qui le font, en profitent grassement), serait trompeuse, et même profondément aliénante, limitée qu'elle est par une définition biaisée de nous-mêmes et par un apriorisme idéologique trop évident. Aussi devons-nous nous en méfier, mais sans pour autant oublier définitivement l'œuvre de Groulx, qu'il faudrait peut-être retirer de l'historiographie et situer dorénavant, comme j'ai un peu tenté de le faire ici, dans la littérature, aux côtés — et sans doute au-dessus — des autres écrits de cette époque, dont c'est moins le message qui nous touche et nous concerne aujourd'hui, que l'imaginaire individuel et collectif dont ils sont la figure. Remplacer Groulx dans la littérature, ce sera peut-être le rendre, en définitive, à son lieu naturel, celui qui tout à la fois le sauvera et lui permettra d'être véritablement et toujours proche de nous.

Automne 1972

FRANÇOIS RICARD

53. *Constantes de vie*, p. 91.